



## Un peu d'histoire...



Les anciens s'en souviennent, le déneigement n'a pas toujours été assumé par les communes. Au Monétier, jusqu'au milieu des années 60, l'eau chaude de la Rotonde était déversée dans des sillons au milieu des rues, elle faisait fondre la neige, permettant aux habitants de s'en débarrasser. Vers la fin des années 60, la commune s'est équipée d'un premier camion Unimog, qui faisait office de camion poubelle aussi bien que de chasse neige. Aujourd'hui, les services techniques sont mieux équipés: 3 chargeurs, un gros chasse-neige pour les axes principaux, un camion-fraise, une saleuse, une benne pour transporter la neige et plusieurs équipements plus petits pour les trottoirs et les ruelles. En tout 14 personnes sont chargées de mettre en œuvre ces moyens.

## Les panneaux clignotants

Ils ont été installés sur les parkings de la commune. En plus du nom et du numéro du parking, ils comportent un jour et un horaire de déneigement, ainsi que des feux clignotants. Ces derniers indiquent l'activation du plan de déneigement et donc l'interdiction de stationner sur le parking concerné. Lorsqu'un déneigement du parking est prévu, les feux des panneaux clignotent, les voitures doivent être enlevées avant le début du déneigement. En cas de non respect de cette règle, non seulement le déneigement de votre parking s'en trouvera pénalisé et ralenti, mais les contrevenants s'exposent à des procès-verbaux. La mairie compte sur la participation de tous, commerçant, hôteliers, etc., pour relayer l'information auprès du plus grand nombre.

Horaires d'ouverture de la mairie	Lundi	10h à 17h en continu
	Mardi	10h à 12h & 15h à 17h
	Mercredi	10h à 12h
	Judi	10h à 12h & 15h à 17h
	Vendredi	10h à 12h & 15h à 16h30

Astreinte des services techniques (Urgences uniquement)	06 42 44 95 34
SEERC - Service de l'assainissement	09 77 42 94 31
Police - Gendarmerie	17
Police Municipale	04 92 46 55 74
Services Techniques	04 92 24 56 23
Pompier	18
N° Urgence Européen	112
Gendarmerie St Chaffrey	04 92 24 00 56
Infos - Route	04 92 24 44 44
Conseil Général	04 92 40 38 00
Sous-Préfecture Briançon	04 92 25 47 47
CCB - Ordures Ménagères	04 92 21 35 97
Micro Crèche - Les Eterlous	04 92 55 42 46

## L'organisation du déneigement

L'hiver, un seul principe aux services techniques: tout le monde est mobilisable, tout le temps. En cas de chute de neige, la personne d'astreinte peut décider plusieurs niveaux de mobilisation: Jusqu'à un centimètre de neige, seule la saleuse sort, pour éviter que la neige ne se tasse au passage des voitures et gèle. Entre 5 et 10 centimètres, le chasse-neige s'ajoute à la saleuse.

Enfin, au delà de 10 centimètres, tout le monde est mobilisé.

### Les zones de priorité

Elles sont définies par la mairie et fixent les délais de déneigement. La carte de ces zones est consultable sur le site de la mairie. Quatre zones sont délimitées:

**ZONE ROUGE:** Prioritaire, déneigée dès le jour de la chute de neige.

**ZONE BLEUE:** Déneigée dans un délai de deux à trois jours.

**ZONE VERTE:** Zone non prioritaire, déneigée par la suite

**ZONE BLANCHE:** Zone non déneigée par la commune.

Pour rappel: Le déneigement n'est pas une obligation légale, même sur les lieux communaux. Les priorités sont fixées par la mairie en fonction des moyens et des personnes affectées. Pour demander à ce qu'une zone «blanche» puisse intégrer les zones déneigées par la commune, il est toujours possible de faire une demande écrite en mairie.



Mairie du Monétier les Bains  
Place Novalèse  
05220 Le Monétier les Bains  
Tel 04 92 24 40 04  
Fax 04 92 24 52 18  
Directeur de la publication  
Anne-Marie Forgeoux  
Rédaction  
Mairie du Monétier les Bains  
Crédit Photos  
Mairie  
Conception Graphique  
castier1@club.fr  
Impression  
Imprimerie Labouré - Embrun  
Périodicité  
Mensuel  
Tirage  
1000 exemplaires

www.monetier.com



Services Municipaux  
Musée, bibliothèque, cinéma  
Page 2



CCAS  
Page 3



Déneigement  
Page 4



En ce début d'année 2015, je souhaite tout d'abord vous renouveler les meilleurs vœux du conseil municipal, auquel s'associe le personnel communal. Des vœux de liberté et de solidarité. Solidarité comme le 27 décembre dernier, lorsque près de 70 personnes bloquées par la neige ont été prises en charge pour la nuit salle du Dôme. Le Monétier s'associe également à la mobilisation nationale contre les crimes odieux commis en région parisienne il y a quelques jours. Pour la liberté d'expression et dans le refus des amalgames, ici aussi, nous sommes tous Charlie.

Le Maire Anne-Marie FORGEOUX

Bulletin  
d'information  
municipal

Musée, bibliothèque, cinéma. Des services municipaux, pour tous



Au musée et à la bibliothèque, c'est Clarisse Vergnaud qui accueille le public depuis mars 2014. La jeune bretonne, diplômée en médiation culturelle, a choisi de s'expatrier dans les Alpes par amour de la montagne. Après avoir été aide gardienne au refuge de Buffère, dans la vallée de la Clarée, elle a posé ses valises au Monétier, où elle partage son temps entre le musée d'art sacré et la bibliothèque. Une bibliothèque où la fréquentation est en hausse, puisqu'en plus de l'offre de livres, régulièrement renouvelée, des DVD et des jeux sont également à la disposition du public depuis juin dernier. Et pour toucher plus de public et amener la culture au plus grand nombre, Clarisse a décidé de mettre l'accent sur l'éducation: plusieurs classes de l'école primaire du Monétier viennent régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque. Un bon moyen de faire découvrir aux plus jeunes les plaisirs de la lecture et d'encourager de futures générations de lecteurs!

Au cinéma «le Lumière», c'est Yann Moreau qui veille sur la salle, rénovée il y a bientôt un an. Lui qui a notamment travaillé douze ans en tant que projectionniste en vallée de la Tarentaise, avant de rejoindre Monétier en 2012, a été embauché par la mairie lors de la reprise en régie du cinéma à l'été 2013. Avec ce nouveau statut «public» pour le cinéma, Yann a élargi son champ de compétences «Ce qui a changé, c'est que je ne suis plus seulement technicien, explique le régisseur. Désormais, je m'occupe aussi de la programmation. Le fait d'être sorti d'un circuit commercial permet plus de liberté, de proposer des films hors des sentiers battus et d'apporter plus de richesse cinématographique que dans un cinéma purement commercial». La clé d'une bonne programmation? «La connaissance du public. Certains films vont très bien marcher dans un cinéma, pas du tout dans un autre. Il faut tester les réactions des gens, beaucoup discuter avec eux pour arriver à savoir ce qu'ils aimeraient voir, ou à quelle propositions ils seront sensibles». Une connaissance du public qui a permis à Yann de fixer sa «ligne» pour le cinéma Lumière: du cinéma indépendant et des films plus familiaux. En saison touristique, le cinéma propose même des séances en version originale, en italien, anglais ou même espagnol. Une offre riche et rare pour une petite ville, dans un cinéma qui possède deux salles de 50 et 80 places avec deux écrans adaptés à tous types de films.



La cloche est revenue...



La cloche de l'église des Guibertes est revenue suite à une restauration dans les ateliers Paccard à Annecy. Actuellement exposée dans son église, avant de rejoindre au printemps son clocher.



Le CCAS est présidé par Madame le Maire, l'élue référente est Carole CISSE. Nadège BONNARDEL en assure quant à elle la gestion administrative.

Les employés communaux qui interviennent, pour l'aide ménagère: Rose-Marie DANIEL, Sandrine BUISSON, Marie-Pierre MIRA et Christiane PHILIP. Ces employées communales dédient 40% de leur temps de travail à cette aide. Deux d'entre elles sont par ailleurs titulaire du diplôme d'auxiliaire de vie aux familles.

Le CCAS du Monétier est un établissement public rattaché à la Commune. Il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus.

Au Monétier, son action est surtout axée sur l'aide aux personnes de plus de 60 ans, par les services d'aide-ménagère, de portage de repas à domicile et de transport au marché de Briançon en période d'intersaison.

L'aide-ménagère à domicile



L'aide ménagère à domicile a pour but de concourir au maintien à domicile de la personne aidée; il s'agit donc de privilégier l'entretien de l'espace de vie et l'aide au repas. En outre, la seule présence de l'aide ménagère permet d'assurer une ouverture vers la vie extérieure.

Les travaux qui peuvent être réalisés dans ce cadre sont variés: Travaux de ménage, confection du lit, lessive, courses effectuées dans l'environnement immédiat du domicile, accompagnement à la promenade...

Afin de pallier au délai de prise en charge par les organismes sociaux, les 15 premières heures sont gratuites. Ensuite, l'heure d'aide-ménagère est facturée 16 € à son bénéficiaire. Une réduction peut être accordée en fonction des revenus et certaines caisses de retraite prennent tout ou partie de cette facturation à leur charge. Enfin, en fonction du degré d'autonomie de la personne, le Conseil Général paye toute ou partie de la prestation dans le cadre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.)



Le CCAS peut intervenir dans toutes les situations difficiles, quel que soit votre âge ou votre situation, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Nadège BONNARDEL directement en Mairie ou au 04.92.24.40.04. Les services du CCAS peuvent être utilisés sur le long terme comme pour un «coup de pouce» ponctuel, sans engagement de durée.



Le portage de repas à domicile  
Le service de portage de repas à domicile assure 4 fois par semaine la livraison de repas complets auprès des personnes de plus de 60 ans. Les repas sont fournis par la cuisine centrale de Chantours et sont

composés d'un repas complet pour le midi d'un repas plus léger pour le soir, accompagné d'une baguette de pain par jour. Le coût pour une journée est de 9,50 €.

Le bus du marché

Le bus communal assure le transport des personnes de + 60 ans au marché hebdomadaire de Briançon, durant la période d'inter-saison. Cela permet d'une part de faciliter le déplacement de bon nombre de personnes, et d'autre part, de réduire l'empreinte environnementale que laisserait l'utilisation de moyens de transport individuels.

Les colis de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS offre à toutes les personnes de plus de 72 ans qui vivent à l'année dans la commune un petit colis. Les personnes hospitalisées ne sont pas oubliées puisque les membres du CCAS vont leur rendre visite pour apporter un peu de chaleur et passer un agréable après-midi avec elles.

Les autres services

Mais le CCAS pense à toute la population en organisant la fête d'automne, destinée à rassembler pour un jour tous les habitants autour d'un spectacle et un goûter partagé entre les aînés, les enfants, les parents.

Voeux des maires



Le 5 janvier à 18h à la salle du Dôme au Monétier les Bains, Premiers pas symboliques d'un avenir commun et solidaire entre les trois communes de Serre Chevalier Vallée

Bibliothèque  
Lundi  
17 - 19h  
Mercredi  
15h30 - 18h30  
Vendredi  
17 - 19h

Musée  
Lundi - vendredi  
15h - 17h  
Mardi - jeudi  
15h - 18h

Pour écouter le programme  
04 92 46 09 06



Donner vos avis, suggestions ou poser vos questions à Yann Moreau: cinema.lumiere6@orange.fr